



## Analyse de l'atteinte des ODD par l'autorité fédérale et des potentiels spillovers

### Résumé analytique

Pour

Institut fédéral pour le développement durable (IFDD)



**INSTITUT  
DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Contact :  
steven.knotter@ideaconsult.be  
devriendtsander@gmail.com

Rue Joseph II 40 B1  
1000 Bruxelles

T : +32 2 282 17 10  
info@ideaconsult.be  
www.ideaconsult.be



<b>1.</b>	<b>La mission: gap analysis &amp; spillovers</b>	<b>3</b>
1.1	La Gap analysis	3
1.2	Analyse des spillovers des ODD	5
<b>2.</b>	<b>Résultats gap analysis</b>	<b>8</b>
2.1	ODD 1 – Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes	10
2.2	ODD 2 – Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	12
2.3	ODD 3 – Permettre à tous de vivre en bonne santé	14
2.4	ODD 4 – Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités	15
2.5	ODD 5 – Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser	16
2.6	ODD 6 – Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement	17
2.7	ODD 7 – Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	18
2.8	ODD 8 – Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	19
2.9	ODD 9 – Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	20
2.10	ODD 10 – Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	21
2.11	ODD 11 – Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	22
2.12	ODD 12 – Établir des modes de consommation et de production durables	23
2.13	ODD 13 – Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	24
2.14	ODD 14 – Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	25
2.15	ODD 15 – Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et de la biodiversité	26
2.16	ODD 16 – Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes	27
2.17	ODD 17 – Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	28
<b>3.</b>	<b>Résultats analyse des spillovers</b>	<b>29</b>
<b>4.</b>	<b>Recommandations</b>	<b>34</b>
4.1	Recommandations de la gap analysis pour les domaines politiques	34
4.2	Recommandations de l'analyse des spillovers	37





## 1. La mission: gap analysis & spillovers

### 1.1 La Gap analysis

#### 1.1.1 Gap analysis 2020

L'analyse des écarts entre les cibles des ODDs et l'évolution des indicateurs (gap analysis ci-après) s'appuie sur la gap analysis précédemment réalisée "Fixer les objectifs à atteindre dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2030" (IDO vzw, 2020). Dans cette analyse, les 17 ODD et les 169 sous-ODD ont été passés au crible, qu'ils soient fédéraux ou régionaux, pour voir s'ils sont définis de manière SMART.

L'étude a consisté à vérifier si les 169 cibles des ODD qui accompagnent les 17 ODD sont formulées de manière SMART. La terminologie suivante est utilisée dans l'étude :

- ODD (SDGs) : Il existe 17 "objectifs de développement durable", approuvés par les Nations unies en septembre 2015, par exemple "SDG/ODD 1 End poverty everywhere and in all its forms" (Mettre fin à la pauvreté partout et sous toutes ses formes).
- Sous-ODD ou cible de l'ODD : chaque ODD se compose de plusieurs sous-ODD ou cibles. Au total, 169 cibles des Nations unies complètent les ODD, par exemple : "Cible de l'ODD 1.1 D'ici à 2030, réduire l'extrême pauvreté pour tous les habitants de la planète dont le revenu est inférieur à 1,25 dollar par jour".
- Indicateur des ODD : chaque cible est associée à un ou plusieurs indicateurs de l'UNSTAT, soit 242 au total, par exemple "Indicateur 1.1.1 Part de la population vivant sous le seuil international de pauvreté par sexe, âge, statut d'emploi et localisation géographique".
- Objectifs : Les objectifs spécifiques, énumérés dans cette étude, à atteindre d'ici 2030. Pour certains ODD, les cibles peuvent être dérivées immédiatement, ce qui n'est pas le cas pour d'autres. Un sous-ODD peut être affiné et décomposé en plusieurs cibles, et un sous-ODD peut donc comprendre plusieurs cibles. Dans cette étude, l'état d'avancement a été mis en balance avec l'objectif dans chaque cas.

Certains sous-ODD avaient déjà été formulés selon les critères SMART tels qu'ils avaient été rédigés à l'origine. Pour les objectifs qui n'étaient pas formulés de manière SMART, l'analyse cherche à savoir si certains objectifs SMART se trouvaient dans des plans politiques, dans la législation belge, dans des traités internationaux... certains objectifs SMART ont été trouvés. Un état de lieux a été rédigé pour ces sous-objectifs SMART. Pour les autres objectifs non SMART, des objectifs SMART ont été proposés au niveau "élevé" et au niveau "ambition moyenne". Le diagramme ci-dessous a été suivi et, de cette manière, un total de 119 cibles d'ODD ont été identifiées comme SMART et 50 comme non SMART.



Figure 1 : Différents types de sous-objectifs des ODD



Figuur 1. SDG targets: doelstellingen bepalen.

### 1.1.2 Gap analysis 2024

La nouvelle analyse des écarts s'appuie sur l'analyse des écarts de 2020. Dans cette analyse, un état de la situation sera établi pour les 119 objectifs identifiés et les 50 objectifs proposés (élevés et moyens). Cela sera fait pour les objectifs "moyens" et "élevés" pour la première fois. La fiche préparée par sous-ODD, ainsi que la vue d'ensemble en format Excel par objectif sont les principaux résultats de cette étude.

Avant de dresser l'état des lieux, tous les objectifs ont été soumis à un mise à jour : ces objectifs sont-ils toujours d'actualité, de nouveaux traités ont-ils été conclus, les objectifs sont-ils devenus plus stricts, etc. Le principe de la cascade a été utilisé pour dresser l'état des lieux. Dans un premier temps, des sources ont été recherchées au niveau national, comme Statbel, ou auprès de ses propres institutions nationales et régionales. Si ces recherches ne donnaient pas de résultats satisfaisants, d'autres recherches ont été effectuées pour trouver des données au niveau européen (par exemple Eurostat), auprès d'institutions européennes, au niveau international (par exemple l'OCDE) ou auprès d'institutions internationales (par exemple l'OMS). L'analyse s'efforce d'inclure la source la plus récente, la plus précise et la plus complète.

Après la collecte des données, les deux méthodes ont été utilisées pour déterminer l'écart. Une valeur en pourcentage a été présentée (méthode 1) et une valeur en nombre d'écarts types par rapport à l'objectif (méthode 2). Si possible, une régression linéaire a été effectuée pour établir des prévisions jusqu'en 2030.

Méthode 1 : (voir "Rapport sur le développement durable de l'Europe 2020/03 - Annexe 1 Méthodologie")

$Y$  = réalisation ou objectif, entre 0 et 100% = xxx

= *Minimum de  $(x - x_{min}) / (x_{max} - x_{min})$  OU 100%*

Où :  $x$  = valeur mesurée ;  $x_{max}$  = meilleure valeur (objectif) ;  $x_{min}$  = pire valeur

$X'$  =  $100\% - Y$  = distance par rapport à la cible

Méthode 2 : (voir "OECD Statistics Working paper 2020/03")

$X'$  = distance à la cible = xxx

= *Minimum de  $(x_i - cible) / \text{écart-type}$  OU*

*xxx = Minimum de  $(cible - x_i) / \text{écart type s}$  OU 0*

Si objectif binaire (O/N) : si les méthodes ci-dessus n'ont pas été appliquées, la valeur est de 0 % ou 100 %.



Projection 2030 : *Dans la mesure du possible, il est indiqué si la cible de l'ODD sera ou non atteinte en 2030. En fonction des données disponibles, cela a été fait par le biais d'un taux de croissance (taux de croissance annuel composé). Il convient de noter que ce taux de croissance est uniquement basé sur des données passées et qu'il n'est donc pas nécessairement continu. Il convient donc d'être prudent avec une telle prévision.*

L'étude fournit une fiche détaillée avec le statut de chaque sous-ODD et une vue d'ensemble en Excel des résultats par objectif. Une vue d'ensemble de chaque ODD est donnée ci-dessous, après quoi tous les sous-ODD peuvent être consultés en détail.

Cette mission a été réalisée par : Blommaert Chris, Borgo Esmeralda, Devriendt Sander, Michielsens Kristien & ; Vanden Bussche Evelien (IDO - Institute for Sustainable Development) et Beyne Jan & Knotter Steven (Route2030 et IDEA Consult).

## 1.2 Analyse des spillovers des ODD

### 1.2.1 Contexte et objectifs

En plus d'une analyse classique des écarts permettant de cartographier les progrès des efforts du gouvernement fédéral pour atteindre les ODD, l'IFDD a demandé une vue d'ensemble de l'impact des actions et des politiques fédérales sur les pays tiers, en particulier sur les pays partenaires et les pays les moins avancés, ce que l'on appelle les "spillovers".

Pour parvenir à un développement durable, il est essentiel de mieux comprendre les spillovers et de minimiser les effets négatifs potentiels des actions politiques visant le développement durable. Après tout, les Nations unies ont adopté les objectifs de développement durable (ODD) comme cadre collectif pour faire progresser le progrès social, économique et environnemental au niveau mondial. La réalisation des ODD nécessite des efforts concertés et une cohérence politique, notamment dans la promotion de systèmes commerciaux durables fondés sur des pratiques de consommation et de production responsables.

Notre étude vise à fournir une évaluation qualitative des différents types de spillovers de la Belgique, principalement sur la base d'indices internationaux de spillovers, permettant de hiérarchiser et de faciliter une approche plus globale du développement durable. Nous nous penchons également sur l'application du principe de cohérence des politiques pour le développement durable dans le contexte belge. En outre, l'étude identifie et explore les indicateurs et les sources d'information possibles pour mieux comprendre ces spillovers. Sur cette base, nous fournissons des idées et des recommandations exploitables pour le gouvernement fédéral afin de gérer efficacement les spillovers dans ses politiques de développement durable et de faire progresser les ODD.

### 1.2.2 Les spillovers dans le cadre des ODD

Le raisonnement sous-jacent au cadre des ODD est qu'ils ne peuvent être considérés isolément et qu'ils ne peuvent être pleinement réalisés que s'ils le sont tous en même temps. Cela signifie également que les ODD ne peuvent être atteints si les actions génèrent des spillovers qui entravent la capacité d'autres pays à atteindre les ODD.

Le cadre des ODD lui-même l'intègre explicitement dans l'ODD 17.14 sous le nom de **Cohérence des politiques pour le développement durable (CPDD)**, en tant que mécanisme intégral de mise en œuvre des ODD. L'OCDE distingue trois composantes principales de ce mécanisme<sup>1</sup> :

- ▶ Favoriser les synergies entre les politiques économiques, sociales et environnementales (interne)

---

<sup>1</sup> [https://read.oecd-ilibrary.org/development/policy-coherence-for-sustainable-development-2018\\_9789264301061-en#page85](https://read.oecd-ilibrary.org/development/policy-coherence-for-sustainable-development-2018_9789264301061-en#page85)



- ▶ Identifier les compromis et concilier les objectifs politiques nationaux avec les objectifs convenus au niveau international
- ▶ *Traiter les spillovers négatifs des politiques nationales*

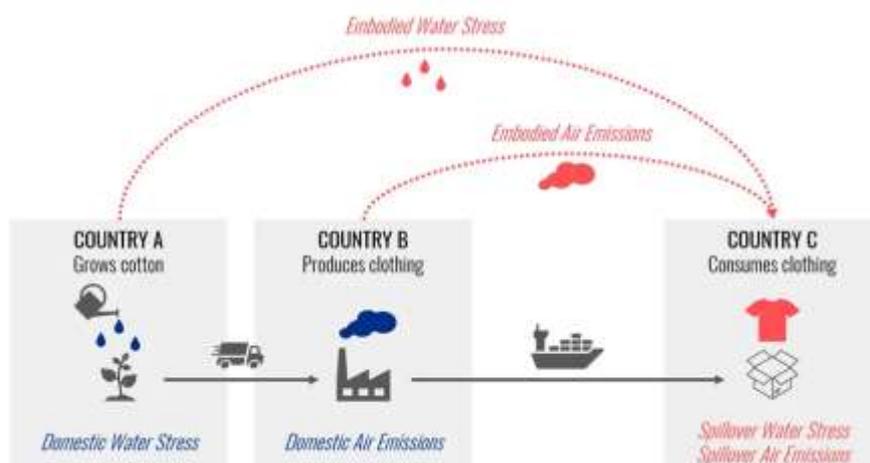
Cela implique que les politiques ayant des spillovers négatifs ne sont par définition pas durables et ne contribuent donc pas de manière optimale aux ODD. Cet aspect est à son tour étroitement lié à l'application du principe "Ne laisser personne de côté" (LNOB) dans les politiques relatives aux ODD.

En général, l'ODD 17 joue un rôle crucial dans le traitement et le suivi des spillovers des travaux sur le développement durable en encourageant les partenariats mondiaux, en promouvant la collaboration et en renforçant les institutions. En tirant parti de l'action collective et de la responsabilité partagée, l'ODD 17 contribue à la construction d'un monde plus inclusif, plus équitable et plus durable pour les générations actuelles et futures. Dans le dernier SDG-Index publié par SDSN, des défis majeurs restent à relever pour la Belgique en ce qui concerne le financement public concessionnel international (aide publique au développement), les scores des paradis fiscaux et du secret financier, les bénéfices transférés des multinationales.)

### UN POINT DE VUE SUR LES DIFFÉRENTS TYPES DE SPILLOVERS

Les spillovers sont les impacts économiques, environnementaux et sociaux que les actions et politiques (non durables) d'une région ont sur d'autres régions, au-delà des frontières géographiques. En général, les pays à revenu élevé (HICs) produisent souvent des effets négatifs importants sur d'autres nations, principalement en raison de modèles de consommation et d'investissement financier non durables. L'image ci-dessous (du SDG Transformation Center) montre clairement comment (dans ce cas) le pays C a des effets négatifs sur les pays A et B, par le biais de la demande et de la consommation de vêtements.

Figure 1: Exemple de spillovers négatifs



Outre les effets négatifs de ces pratiques non durables classiques, il est important de tenir compte des spillovers potentiels des politiques axées sur le développement durable et les transitions (économie circulaire, transition matérielle et énergétique, ...). Les investissements dans la transition énergétique dans un pays, par exemple, peuvent déclencher des changements dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et influencer la dynamique du marché de l'énergie dans le monde entier.

À la lumière de cette compréhension, le prof. Jeffrey D. Sachs (SDSN) a proposé un cadre pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030 grâce à six transformations clés. Ces transformations s'attaquent non seulement aux défis immédiats dans les différents pays, mais reconnaissent également les impacts mondiaux plus larges, offrant une approche systématique pour atténuer les spillovers et favoriser le développement durable à l'échelle mondiale. Les six transformations sont représentées dans la figure ci-dessous.



Figure 2: Six transformations des ODD

Six SDG Transformations underpinned by the principles of leaving no one behind and circularity & decoupling



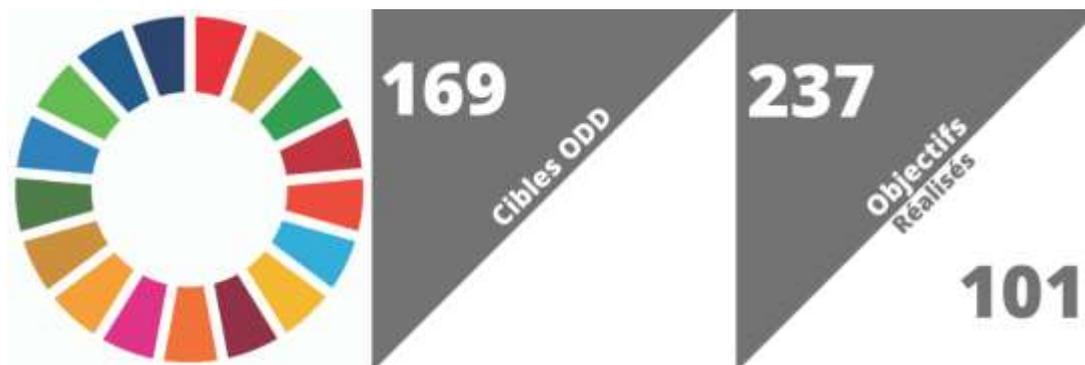
Un bon point de départ pour intégrer les spillovers dans le Plan fédéral de développement durable (PFDD) consiste à travailler dans les six domaines de transformation nécessaires à la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Les domaines de transformation mettent en évidence les interrelations qui existent déjà entre les différents ODD et créent des structures de travail qui transcendent les frontières entre les ministères.

L'importance de contrer et de minimiser les spillovers (négatifs) est de plus en plus reconnue au niveau international comme faisant partie intégrante des ODD, et des efforts sont entrepris dans les pays voisins de la Belgique pour les aborder et les gérer. Toutefois, des mécanismes adaptés de suivi et de gestion (application) font encore défaut ou sont en cours de développement.

Des initiatives internationales telles que le SDG Spill-over Index et le Global Commons Stewardship Index (GCSI) mettent en lumière les spillovers, mais ils posent des défis, notamment en ce qui concerne le manque de données au niveau national et la dépendance à l'égard de pratiques de suivi et de rapport non rigoureuses ou non soutenues.



## 2. Résultats gap analysis



Cette analyse a porté sur les 17 ODD et les 169 sous-ODD ou sous-objectifs. Parmi les 169 sous-ODD, 237 cibles SMART uniques ont été approuvées par la Belgique. Sur ces 237 cibles, 101 ont déjà été atteintes à 100 %.

Ce résumé donne un bref aperçu, par ODD, du nombre de cibles, de leur degré de réalisation et de la direction dans laquelle elles évoluent. Dans la mesure du possible, nous indiquons si l'objectif sera maintenu ou atteint d'ici 2030. Pour chaque ODD, nous formulons quelques recommandations quant aux sous-ODD et aux cibles qui méritent une attention particulière sur la base de l'état des lieux dressé dans les fiches. Dans chaque cas, nous indiquons également le principal domaine politique concerné.

Un suivi plus approfondi est nécessaire au sein des SPF et des domaines politiques afin d'identifier les causes et les mesures politiques nécessaires pour inverser ou accélérer la tendance et atteindre les objectifs.

Au point 4.1, nous indiquons, pour chaque domaine politique, les objectifs qui devraient être traités en priorité ou qui nécessitent une attention particulière aujourd'hui et à l'avenir.

Pour chacun des sous-ODD, une fiche complète a été préparée, contenant les objectifs actuels, un rapport de situation actuelle pour chacun des objectifs et, si possible, une projection pour 2030. Ces fiches constituent le principal résultat de cette étude. Outre les fiches qui peuvent être examinées dans le cadre de cette étude, un fichier Excel contenant l'état d'avancement de chaque objectif fait partie intégrante de cette étude. Dans le fichier Excel, les objectifs peuvent facilement être filtrés par SPF, domaine politique, etc. pour créer une vue d'ensemble sur mesure.

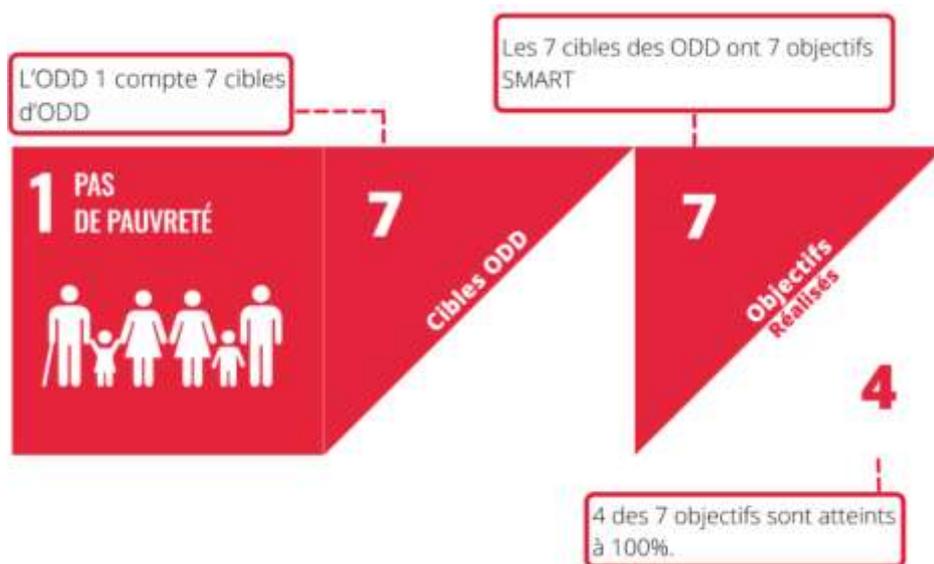
Le tableau ci-dessous donne une indication de la situation de notre pays en ce qui concerne la réalisation des ODD. La première colonne donne une évaluation indicative de tous les objectifs atteints. Il est possible qu'aucune des cibles n'ait été atteinte, mais néanmoins un score élevé est tout de même obtenu parce que toutes les cibles individuelles obtiennent un score très élevé. Les deux dernières colonnes indiquent le nombre d'objectifs déjà atteints sur l'ensemble des sous-ODD. Ce chiffre est indiqué à la fois pour la gap analysis de 2020 et pour la gap analysis actuelle. Toutefois, ces colonnes ne peuvent pas être comparées 1 à 1. Dans la gap analysis 2020, 119 cibles ont été évaluées, dont 58 ont été considérées comme atteintes. Dans la présente analyse d'écart, 237 cibles ont été évaluées, dont 101 ont été considérées comme atteintes.



ODD	Etat de la situation	Réalisé 2020	Réalisé 2024
		4/8	4/7
		2/14	5/21
		4/20	3/22
		4/6	6/14
		7/15	5/11
		5/9	4/7
		1/8	7/13
		6/14	8/13
		1/8	3/6
		13/21	9/14
		6/17	6/16
		5/13	10/15
		3/5	3/5
		5/13	6/15
		3/5	5/17
		12/16	9/20
		9/14	8/21



## 2.1 ODD 1 – Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes



Le tableau ci-dessous indique, pour chaque cible des ODD, combien de cibles SMART ont été trouvées pour la Belgique et dans quelle mesure cette cible est atteinte. Si possible, il est indiqué dans quelle direction les objectifs évoluent et s'ils seront atteints en 2030. Certains objectifs atteints aujourd'hui ne le resteront pas nécessairement en 2030. Pour certaines cibles et certains objectifs des ODD, il est fait référence à d'autres cibles qui évaluent l'élément. Sous le tableau, les domaines politiques concernés sont indiqués entre parenthèses après chaque recommandation dans chaque cas.

	Objectifs	Etat de la situation (%)	Evolution	2030
<b>1.1</b>	1	100 %		✓
<b>1.2</b>	1	28 %	↑	✗
<b>1.3</b>	1	100 %		✓
<b>1.4</b>	-	3.8, 4.1-3, 6.1-2, 7.1-2, 8.10, 9.1, 9.3, 9.c, 11.1-2, 11.6.		
<b>1.5</b>	3	100 %		✓
		0 %		✗
		0 %		✗
<b>1.a</b>	-	17.1-4		
<b>1.b</b>	1	100 %		

### Recommandations pour l'ODD 1:

- Pour la cible 1.2 de l'ODD, la cible n'a pas encore été atteinte. La tendance est à la baisse mais pas suffisamment pour atteindre la cible d'ici 2030 (inclusion sociale et réduction de la pauvreté & affaires sociales).
- Pour les cibles 1.1 et 1.b de l'ODD, les cibles ont été atteintes (Inclusion sociale et réduction de la pauvreté).
- La cible 1.3 de l'ODD est presque atteinte (et a été fixée à 100 %). Toutefois, la proportion de la population active bénéficiant d'une indemnisation en cas d'accident du travail reste un sujet de préoccupation (Affaires sociales).
- Pour les objectifs de développement durable 1.4 et 1.a, nous nous référons à d'autres cibles.
- L'objectif 1.5 sur les catastrophes naturelles a été partiellement atteint, c'est-à-dire des plans sont en place pour faire face aux catastrophes naturelles. Les deux autres cibles ne sont plus réalisables en raison de la



catastrophe naturelle survenue en Wallonie en 2021. Les catastrophes naturelles sont également tellement imprévisibles que ces objectifs sont difficiles à atteindre. Cela soulève la question de savoir si cet objectif est encore suffisant en soi, car il ne dit pas grand-chose sur les causes et les possibilités d'action préventive. En ce sens, l'objectif 1 (gestion des risques de catastrophes) est important (Climat, environnement, Green Deal et développement durable).



## 2.2 ODD 2 – Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable



	Objectifs	Etat de la situation (%)	Evolution	2030
2.1	2	100 %		✓
		94 %	↓	✗
2.2	5	0 %	↓	✗
		100 %		✓
		100 %		✓
		0 %	↓	✗
		indéterminé		
2.3	1	61 %		
2.4	7	21 %	↑	✗
		4 %	↑	✗
		0 %		
		0 %	↓	✗
		0 %	↓	✗
		65 %	↑	✓
		100 %		✓
2.5	4	0 %	→	✗
		0 %	→	✗
		0 %	↓	✗
		0 %	↓	✗
2.a	-	17.2		
2.b	1	100 %		✓
2.c	1	0 %		

### Recommandations pour l'ODD 2 :

- La cible 2.b de l'ODD a été atteinte (Affaires étrangères, Affaires européennes, Commerce extérieur et Solidarité internationale).
- En ce qui concerne l'ODD 2.1, nous notons que la proportion de la population confrontée à une insécurité alimentaire modérée ou grave, bien que limitée, augmente plutôt qu'elle ne diminue. Il s'agit d'une préoccupation (Inclusion sociale et réduction de la pauvreté).
- L'ODD 2.2 exige des efforts supplémentaires pour prévenir l'obésité et l'anémie chez les femmes en âge de procréer : ces deux problèmes s'aggravent au lieu de s'améliorer. En ce qui concerne l'anémie chez les femmes en âge de procréer, les chiffres doivent également être mis à jour. En ce qui concerne la malnutrition chez les personnes âgées, les chiffres devraient être systématiquement mis à jour (Santé publique).
- Pour la cible 2.4 des ODD, les objectifs ne sont généralement pas atteints (à l'exception de l'objectif relatif à l'agriculture biologique, qui n'est pas très ambitieux : « la part doit augmenter »). Seul l'objectif relatif à



l'utilisation d'antibiotiques dans l'élevage est en bonne voie d'être atteint d'ici 2030. En ce qui concerne le bilan des nutriments, nous recommandons que les données belges à ce sujet soient retransmises à Eurostat (Climat, Environnement, Green Deal et Développement durable).



## 2.3 ODD 3 – Permettre à tous de vivre en bonne santé



	Objectifs	Etat de la situation (%)	Evolution	2030
<b>3.1</b>	1	100 %	↑	✓
<b>3.2</b>	1	100 %	↑	✓
<b>3.3</b>	4	15 %	↑	✗
		23 %	↑	✗
		3 %	↑	✗
		6 %	↑	✗
<b>3.4</b>	2	59 %	↑	✓
		96 %	↑	✓
<b>3.5</b>	3	27 %	↑	✗
		21 %	↑	✗
		46 %	↑	✗
<b>3.6</b>	1	61 %	↑	✓
<b>3.7</b>	4	-	→	✗
		76 %		
		-		
		-		
<b>3.8</b>	1	99 %	→	✓
<b>3.9</b>	1	-		
<b>3.a</b>	1	84 %	↑	✓
<b>3.b</b>	-	17.2		
	1	0 %	→	
<b>3.c</b>	1	-		
<b>3.d</b>	1	-		

### Recommandations pour l'ODD 3 :

- Les cibles 3.1, 3.2 et 3.8 des ODD ont été atteintes (santé publique).
- Pour les cibles 3.4, 3.6 et 3.a, la cible n'a pas encore été atteinte, mais semble en la tendance d'ici à 2030 (santé publique et mobilité) semble suffisant.
- Pour les objectifs 3.3 et 3.5, des efforts supplémentaires sont encore nécessaires ; il est donc recommandé de se concentrer sur les objectifs (ambitieux) déjà définis pour ces objectifs (santé publique).
- Pour les objectifs de développement durable 3.7, 3.9, 3.b et 3.c, il est recommandé de travailler à une meilleure collecte de données pour le suivi de ces objectifs (santé publique et affaires étrangères, Affaires européennes, commerce extérieur et solidarité internationale).



## 2.4 ODD 4 – Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités



	Objectifs	Etat de la situation (%)	Evolution	2030
4.1	1	94 %	↑	×
4.2	1	98 %	→	
4.3	1	100 %		✓
4.4	1	100 %		✓
4.5	2	100 %		✓
		100 %		✓
4.6	4	0 %	↓	×
		0 %	↓	×
		0 %	↓	×
		indéterminé		
4.7	1	100 %		✓
4.a	1	100 %		✓
4.b	1	indéterminé		
4.c	1	indéterminé		

### Recommandations pour l'ODD 4 :

- Les cibles 4.3, 4.4, 4.5, 4.7 et 4.a des ODD ont été atteintes. Pour les cibles 4.3 et 4.5, cela ne signifie pas qu'il n'y a plus de barrières sociétales susceptibles d'empêcher l'égalité d'accès, qui reste un domaine d'intervention. Pour la cible 4.4 des ODD, il sera important de suivre comment ces mesures se traduisent dans l'esprit d'entreprise des élèves, des étudiants et des stagiaires et comment cela affecte les choix d'études positifs dans la préparation à l'emploi et au monde professionnel (égalité des sexes, égalité des chances, diversité).
- Pour la cible 4.7 de l'ODD, il reste important de surveiller la manière dont ces mesures se traduisent dans les connaissances et les compétences de tous les apprenants (climat, environnement, Green Deal et développement durable).
- Pour la cible 4.2 de l'ODD, la cible n'a pas été atteinte, mais elle stagne à 98%, et est considérée comme atteinte.
- Pour les cibles 4.1 et 4.6 des ODD, un effort supplémentaire est nécessaire, la recommandation est de se concentrer sur la cible déjà définie pour ces cibles des ODD (égalité des genres, égalité des chances, diversité).
- Pour les cibles 4.b et 4.c des ODD, il est recommandé de travailler à une meilleure collecte de données pour le suivi de ces cibles (Affaires étrangères, Villes européennes, Commerce extérieur et Solidarité internationale).



## 2.5 ODD 5 – Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser



	Objectifs	Etat de la situation (%)	Evolution	2030
5.1	1	100 %		
5.2	1	100 %		
5.3	1	100 %		
5.4	1	95 %	↑	
5.5	4	80 %	↑	×
		73 %	→	×
		100 %		✓
		49 %	↑	×
5.6	1	100 %		✓
5.a	-	5.1		
5.b	2	74 %	↑	×
		37 %	↑	×
5.c	-	5.1		

### Recommandations pour l'ODD 5 :

- Plusieurs objectifs de l'ODD 5 ont été atteints (5.1, 5.2, 5.3, 5.6, 5.a et 5.c). Il convient de mentionner qu'il s'agit souvent d'objectifs « légalement atteints » et que la traduction sociétale de cette législation doit encore faire l'objet d'une attention particulière (égalité des sexes, égalité des chances, diversité, santé publique et économie).
- Les cibles 5.4, 5.5 et 5.b des ODD nécessitent encore une attention particulière, notamment pour un certain nombre de sous-cibles qui évoluent dans le mauvais sens (égalité des sexes, égalité des chances, diversité et affaires sociales).



## 2.6 ODD 6 – Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement



	Objectifs	Etat de la situation (%)	Evolution	2030
6.1	1	100 %		✓
6.2	1	100 %		✓
6.3	2	55 %	↑	✗
		7 %	↑	✗
6.4	2	100 %		✓
		0 %	→	
6.5	1	100 %		✓
6.6	-	6.3		
6.a	-	17.2, 17.9		
6.b	-	17.2, 17.9		

### Recommandations pour l'ODD 6 :

- Les cibles 6.1, 6.2 et 6.5 des ODD sont atteintes. Les cibles 6.1 et 6.2 sont considérées comme atteintes, mais il reste une très petite fraction qui n'atteindra probablement jamais l'objectif (santé publique et climat, environnement, Green Deal et développement durable).
- Pour le point 6.3 (et donc aussi le point 6.6), des efforts très importants sont encore nécessaires pour atteindre l'objectif ; d'ici à 2030, les objectifs ne seront pas atteints (climat, environnement, Green Deal et développement durable).
- Pour le point 6.4, un suivi annuel est nécessaire (Climat, environnement, Green Deal et développement durable).



## 2.7 ODD 7 – Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable



	Objectifs	Etat de la situation (%)	Evolution	2030
7.1	4	100 %		✓
		0 %	↓	✗
		95 %	→	✗
		0 %	→	✗
-	-	7.2		
7.2	1	79 %	↑	✓
7.3	3	15 %	→	✗
		66 %	→	✗
		100 %		✓
7.a	4	100 %		✓
		100 %		✓
		100 %		✓
		100 %		✓
		100 %		✓
-	-	4.b		
7.b	1	100 %		✓
	-	-	7.a	

### Recommandations pour l'ODD 7 :

- Pour les cibles 7.1 et 7.3 de l'ODD, des efforts supplémentaires sont nécessaires, il est donc recommandé de se concentrer sur les cibles déjà définies pour ces objectifs de l'ODD. La sortie du nucléaire étant susceptible d'accroître cette dépendance énergétique, il est important de se concentrer sur les sources d'approvisionnement alternatives, que ce soit en Belgique même ou non (ODD 7.2) (Énergie et mer du Nord).
- Pour la cible 7.2 de l'ODD, la cible n'a pas encore été atteinte, mais la trajectoire semble sur une bonne voie d'ici 2030 (Énergie et mer du Nord).
- Pour les cibles 7.a et 7.b de l'ODD, les cibles ont été atteintes (Affaires étrangères, affaires européennes et commerce extérieur & Solidarité internationale).



## 2.8 ODD 8 – Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



	Objectifs	Etat de la situation (%)	Evolution	2030
8.1	1	100 %		
8.2	1	100 %		
8.3	-	8.2, 8.5, 9.5, 8.10		
8.4	-	12.1, 12.2		
8.5	1	90 %	↑	✗
8.6	1	90 %	↑	✓
8.7	3	100 %		✓
		100 %		✓
		17 %	↑	✗
8.8	2	95 %	↑	✗
		100 %		✓
8.9	1	0 %		
8.10	1	100 %		✓
8.a	1	100 %		✓
8.b	1	100 %		✓

### Recommandations pour l'ODD 8 :

- Les cibles 8.1, 8.2, 8.10, 8.a et 8.b ont été atteintes. Les objectifs 8.1 et 8.2 doivent faire l'objet d'un suivi annuel (économie, travail et finances, fiscalité et lutte contre la fraude, affaires étrangères, affaires européennes, commerce extérieur et solidarité internationale).
- Les cibles 8.5 et 8.6 des ODD vont dans la bonne direction. Pour la cible 8.5, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour atteindre la cible d'ici à 2030. Pour la cible 8.6, l'objectif semble réalisable à court terme (travail).
- Pour le point 8.7, les objectifs sont légalement atteints, mais il faut continuer à veiller au respect de la législation (justice).
- Pour 8.8, un suivi annuel est nécessaire (Travail).



## 2.9 ODD 9 – Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation



	Objectifs	Etat de la situation (%)	Evolution	2030
9.1	3	100 %		✓
		67 %	↓	✗
		60 %	↓	✗
9.2	-	9.4-9.a-b		
9.3	-	9.a-b		
9.4	-	6.4		
		12.2		
		1	↑	✗
9.5	1	100 %		✓
9.a	-	17.2-5, 17.6-9		
9.b	-	17.6-8		
9.c	1	100 %		✓

### Recommandations pour l'ODD 9 :

- En ce qui concerne l'ODD 9, de nombreuses cibles s'appliquent davantage aux pays en développement.
- Les objectifs 9.5 et 9.c ont été atteints, mais un suivi annuel reste nécessaire (politique scientifique et affaires étrangères, affaires européennes et commerce extérieur et solidarité internationale).
- Pour les objectifs 9.1 et 9.4, de nombreux efforts supplémentaires sont encore nécessaires pour atteindre les objectifs (Mobilité et économie).



## 2.10 ODD 10 – Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre



	Objectifs	Etat de la situation (%)	Evolution	2030
10.1	1	100 %		✓
10.2	2	100 %		✓
	-	1.2		
10.3	1	100 %		✓
	-	1.3		
	1	0 %		
10.4	3	100 %		✓
		100 %		✓
		100 %		✓
10.5	1	100 %		✓
10.6	-	16.8		
10.7	3	100 %		✓
		0 %		✓
		75 %		
10.a	1	100 %		✓
10.b	-	17.2-3		
10.c	1	indéterminé		

### Recommandations pour l'ODD 10 :

- Les cibles 10.1, 10.4, 10.5 et 10.a de l'objectif ont été atteintes. Pour la cible 10.4, il convient de rester vigilant (inclusion sociale et réduction de la pauvreté, finances, fiscalité et lutte contre la fraude).
- La cible 10.2 de l'ODD a été partiellement atteinte. Nous nous référons également à la cible 1.2 de l'ODD (Inclusion sociale et réduction de la pauvreté).
- La cible 10.3 des ODD a été partiellement atteinte. Nous nous référons également à la cible 1.3 de l'ODD, qui est presque atteinte. Cependant, il n'y a pas de diminution durable du risque de pauvreté (égalité des sexes, égalité des chances, diversité, inclusion sociale et réduction de la pauvreté).
- L'objectif de développement durable 10.7 a été partiellement atteint. Une fois le pacte européen sur les migrations mis en œuvre, le score augmentera. Toutefois, il ne suffit pas d'avoir des réglementations en place, des progrès doivent encore être réalisés sur le terrain (asile et migration).
- Pour les cibles 10.6 et 10.b des ODD, nous nous référons à d'autres cibles.
- Le résultat pour la cible 10.c de l'ODD est indéterminé. Nous recommandons de collecter de données (Finances, fiscalité et lutte contre la fraude).



## 2.11 ODD 11 – Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables



	Objectifs	Etat de la situation (%)	Evolution	2030
11.1	3	86 %	↑	✗
		0 %	→	✗
		100 %		✓
11.2	-	9.1		
		9.1		
		3	↑	✗
11.3	-	17.9-18		
		100 %		✓
		100 %		✓
11.4	1	100 %		✓
11.5	-	1.5		
11.6	5	62 %	↑	✗
		96 %	↑	✓
		86 %	↑	✗
		100 %		✓
		0 %	→	✗
11.7	3	0 %	→	✗
		99 %	→	✗
		indéterminé		
11.a	1	100 %		✓
11.b	-	1.5, 10.2, 12.2, 13.1-2		
11.c	-	17.2, 17.9		

### Recommandations pour l'ODD 11 :

- Pour les cibles 11.1, 11.2, 11.5, 11.6 et 11.7 des ODD, un effort supplémentaire est nécessaire (Mobilité & Affaires sociales & Politique des grandes villes).
- Pour la cible 11.4 des ODD, la participation à l'UNESCO est considérée comme remplie, mais la recommandation serait d'apporter également une contribution financière comme par le passé (Mobilité, affaires sociales et politique des grandes villes).
- La cible 11.a de l'ODD a été atteinte.



## 2.12 ODD 12 – Établir des modes de consommation et de production durables



	Objectifs	Etat de la situation (%)	Evolution	2030
12.1	1	100 %		✓
		0 %	→	✗
12.2	4	100 %		✓
		100 %		✓
		100 %		✓
12.3	3	100 %		✓
		100 %		✓
		14 %	↕	✗
12.4	2	0 %	↕	✗
		100 %		✓
12.5	-	11.6		
12.6	1	100 %		✓
12.7	2	100 %		✓
		0 %	→	✗
12.8	-	4.7		
12.a	-	7.b, 17.6-8		
12.b	-	8.9		
12.c	2	100 %		✓
		0 %	→	✗

### Recommandations pour l'ODD 12 :

- Pour les cibles 12.4, 12.7 et 12.c de l'ODD, des efforts supplémentaires sont nécessaires (Climat, environnement, Green Deal, développement durable et économie) et (Affaires étrangères, affaires européennes, commerce extérieur et solidarité internationale).
- Pour la cible 12.3 de l'ODD, aucune donnée n'a été trouvée pour une cible. Il est donc recommandé de collecter des données pour ces cibles (Climat, Environnement, Green Deal et Développement durable & Économie).



## 2.13 ODD 13 – Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



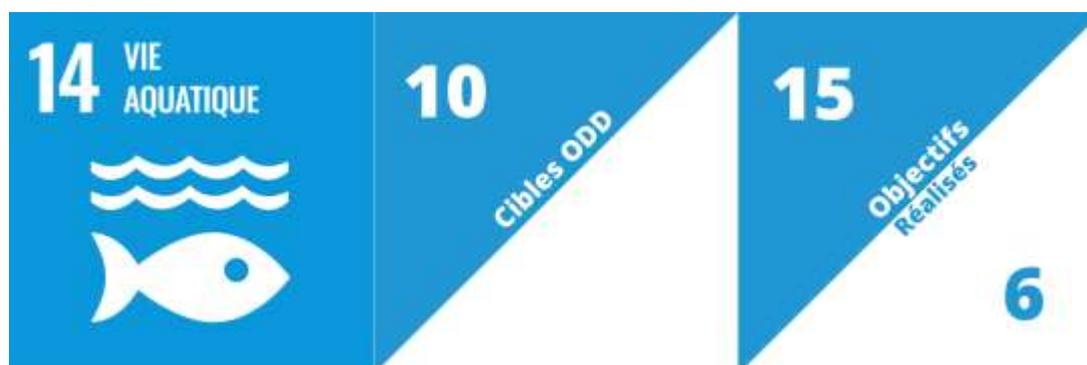
	Objectifs	Etat de la situation (%)	Evolution	2030
13.1	-	1.5		
	1	100 %		✓
13.2	2	100 %		✓
		24 %	↑	✗
13.3	-	4.7		
	1	indéterminé		
13.a	-	7.a		
13.b	-	7.a		
	-	7.a		
	1	100 %		✓

### Recommandations pour l'ODD 13 :

- Pour les cibles 13.1 et 13.2 des ODD, des efforts supplémentaires sont encore nécessaires (Climat, Environnement, Green Deal et Développement durable).
- Pour les cibles 13.a et 13.b, les objectifs sont atteints pour le moment, la recommandation est de continuer à assurer un suivi annuel et de souscrire à un nouvel objectif pour la contribution financière internationale pour le climat jusqu'en 2030 (Affaires étrangères, affaires européennes, Commerce extérieur et Solidarité internationale).



## 2.14 ODD 14 – Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable



	Objectifs	Etat de la situation (%)	Evolution	2030
14.1	6	100 %		✓
		indéterminé		
14.2	1	100 %		✓
14.3	1	indéterminé		
14.4	1	14 %		✗
14.5	1	100 %		✓
14.6	1	100 %		✓
14.7	1	45 %	↑	✓
14.a	1	indéterminé		
14.b	1	100 %		✓
14.c	1	100 %		✓

### Recommandations pour l'ODD 14 :

- Les cibles 14.2, 14.5, 14.6, 14.b et 14.c des ODD ont été atteintes. Pour la cible 14.7 de l'ODD, la cible liée à l'aquaculture sera probablement atteinte d'ici 2030 (mer du Nord et affaires étrangères, affaires européennes et commerce extérieur, solidarité internationale et agriculture/sécurité de la chaîne alimentaire).
- Pour la cible 14.1 de l'ODD, aucune déclaration n'a pu être faite pour la majorité des cibles. Recommandation de compter systématiquement l'évolution disponible en ligne (Mer du Nord).
- Pour la cible 14.4 des ODD, nous observons de fortes fluctuations. Des politiques supplémentaires sont nécessaires pour atteindre l'objectif en 2030. L'indicateur lui-même peut être amélioré en incluant un plus grand nombre d'espèces de poissons dans les évaluations (mer du Nord).
- Les cibles 14.3 et 14.a des ODD n'ont pas été atteintes. Il est urgent de se pencher sur la politique relative à ces objectifs (mer du Nord et politique scientifique).



## 2.15 ODD 15 – Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et de la biodiversité



	Objectifs	Etat de la situation (%)	Evolution	2030
15.1	1	42 %	→	✗
15.2	4	0 %	↓	✗
		0 %	↓	✗
		indéterminé		
15.3	3	0 %		✗
		indéterminé		
15.4	-	17.9		
		0 %	↓	✗
15.5	2	indéterminé		
		100 %		✓
15.6	1	100 %		✓
15.7	1	100 %		✓
15.8	1	100 %		✓
15.9	2	100 %		✓
		100 %		✓
15.a	1	indéterminé		
15.b	1	0 %		✗
15.c	-	15.7, 17.9		

### Recommandations pour l'ODD 15 :

- Pour les cibles 15.6, 15.7, 15.8 et 15.9 de l'ODD, les objectifs ont été atteints. Dans chaque cas, les cibles font référence à l'existence de cadres politiques ou de législations plutôt qu'à des résultats concrets en termes de biodiversité (Climat, Environnement, Green Deal et Développement durable).
- Pour les cibles 15.2, 15.3, 15.5, 15.a et 15.b des ODD, la réalisation de la cible est à 0% ou « indéterminée » (pas de données disponibles) (Climat, environnement, Green Deal et développement durable & Affaires étrangères, affaires européennes et Commerce extérieur & Solidarité internationale).
- La cible 15.1 de l'ODD est partiellement atteinte mais évolue à peine. Cela indique que des politiques supplémentaires sont nécessaires pour protéger la biodiversité. En fonction des spécificités, la mise en œuvre de la loi sur la restauration de la nature récemment approuvée pourrait fournir les outils nécessaires à cette fin (Climat, environnement, Green Deal et développement durable).
- La cible 15.4 de l'ODD n'est pas pertinente pour la Belgique. En ce qui concerne les engagements internationaux, nous nous référons ici à la cible 17.9 de l'ODD. De même, pour la cible 15.c de l'ODD, nous nous référons à d'autres cibles de l'ODD, à savoir 15.7 et 17.9 (Affaires étrangères, affaires européennes, Commerce extérieur et Solidarité internationale).



## 2.16 ODD 16 – Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes



	Objectifs	Etat de la situation (%)	Evolution	2030
16.1	3	45 %	↑	
		63 %	↓	✗
		100 %		
16.2	1	100 %		✓
16.3	1	91 %	→	✗
16.4	2	100 %		
		0 %		
16.5	1	82 %	↓	✗
16.6	2	0 %		
		indéterminé	→	
16.7	2	100 %		✓
		36 %	↓	✗
16.8	2	indéterminé	→	
		indéterminé	→	
16.9	1	100 %		✓
16.10	3	100 %		✓
		100 %		✓
		85 %	↓	✗
16.a	1	100 %		✓
16.b	1	100 %		✓

### Recommandations pour l'ODD 16 :

- Objectifs 16.2, 16.9, 16.a et 16.b. L'objectif 16.2 est légalement atteint et nécessite une attention continue (Justice & Affaires intérieures & Affaires étrangères, affaires européennes & Commerce extérieur & Solidarité internationale).
- Pour les objectifs 16.1, 16.4, 16.7 et 16.10, certains objectifs sont atteints mais ceux qui ne le sont pas vont dans la mauvaise direction (Affaires intérieures & Justice & Personnes handicapées).
- Pour les cibles 16.3 et 16.5 des ODD, les valeurs vont dans la mauvaise direction des cibles, des efforts supplémentaires seront nécessaires (Justice).
- La cible 16.6 de l'ODD peut être examinée chaque année, mais elle devra figurer en bonne place dans l'agenda politique pour que la charge de la dette reste gérable (Réformes institutionnelles).
- Pour l'objectif 16.8, la situation n'est pas claire et il est impossible de prendre position à l'heure actuelle (Affaires étrangères, affaires européennes, Commerce extérieur et Solidarité internationale).



## 2.17 ODD 17 – Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser



	Objectifs	Etat de la situation (%)	Evolution	2030
17.1	1	100 %		
17.2	2	65 %	↓	×
		60 %	↓	×
17.3	1	100 %		✓
17.4	1	100 %		✓
17.5	1	100 %		✓
17.6	1	qualité		
17.7	1	qualité		
17.8	1	qualité		
17.9	1	qualité		
17.10	1	qualité	↑	
17.11	2	0 %	↑	
		0 %	→	
17.12	1	qualité		
17.13	1	0 %	↓	×
17.14	1	qualité		
17.15	1	indéterminé		
17.16	1	100 %		
17.17	1	100 %		
17.18	1	100 %		
17.19	1	100 %		

### Recommandations pour l'ODD 17 :

- Les objectifs 17.2, 17.11 et 17.13 nécessitent encore beaucoup d'efforts supplémentaires pour être atteints (domaines politiques Solidarité internationale, Affaires étrangères et Commerce, Finances et fiscalité).
- Les cibles 17.1, 17.3, 17.4, 17.5, 17.10, 17.16, 17.17, 17.18, 17.19 des ODD sont considérées comme atteintes sur la base des initiatives prises, mais il est possible d'en faire plus en permanence. Ces indicateurs doivent faire l'objet d'un suivi continu (domaines politiques Solidarité internationale, Affaires étrangères et Commerce).
- Pour les cibles 17.6, 17.7, 17.8, 17.9, 17.12, 17.14 des ODD, seule une évaluation qualitative peut être faite. Il est pratiquement impossible de faire des déclarations concluantes à ce sujet, et l'objectif nécessitera un suivi continu (solidarité internationale, affaires étrangères et commerce, affaires intérieures pour 17.14).
- Aucune déclaration ne peut être faite pour la cible 17.15 de l'ODD (Affaires étrangères et commerce).



### 3. Résultats analyse des spillovers

#### PERFORMANCES DE LA BELGIQUE EN MATIÈRE DE SPILLOVERS

Le [spillovers index des SDG du SDSN](#) évalue la performance nationale sur un spectre allant de 0 à 100 sur la base de dimensions de spillovers écologiques, sociales, financières et sécuritaires, chacune liée à un certain nombre de paramètres (voir figure 4 ci-dessous). En 2023, la Belgique a obtenu un score de 50,57 sur 100, ce qui la place au 160e rang sur 166 pays. En 2024, le score de la Belgique a légèrement diminué pour atteindre 49,5. Par rapport aux autres pays de l'OCDE, qui obtiennent une moyenne de 69,9, la Belgique se situe en dessous de la moyenne. Elle est donc confrontée à des défis majeurs pour réduire les spillovers négatifs par rapport aux autres pays de l'OCDE. Cette question est également présente dans les pays voisins, et l'on constate une prise de conscience croissante et la nécessité d'un engagement politique plus actif.

Figure 3: SDSN Spillover Index situation comparative pour la Belgique, Rapport sur le développement durable 2023

#### INTERNATIONAL SPILLOVER INDEX

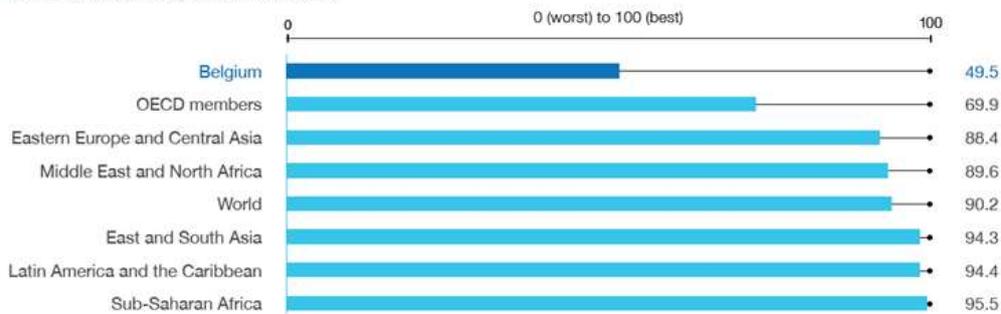


Figure 4: Notation belge sur des types spécifiques de spillovers



#### IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX DU COMMERCE

La Belgique est confrontée à plusieurs spillovers critiques du commerce qui nécessitent des politiques et des actions ciblées de la part des services publics fédéraux et des domaines politiques.

- ▶ **Exportation de pesticides dangereux et de pesticides jugés dangereux pour la santé humaine** - Le SPF Santé publique peut renforcer la réglementation et l'application des règles relatives aux exportations de pesticides.
- ▶ **Consommation d'eau rare contre ressources en eau renouvelables** - Le SPF Environnement peut mettre en œuvre des politiques plus strictes en matière d'utilisation de l'eau, promouvoir les technologies permettant d'économiser l'eau et soutenir la coopération internationale en matière de gestion durable de l'eau.

- ▶ **Victimes de l'esclavage moderne et du travail forcé** - SPF Emploi, travail et dialogue social peut renforcer les inspections des droits du travail, appliquer les lois contre l'esclavage et promouvoir des pratiques de travail éthiques dans les accords commerciaux.
- ▶ **Émissions de SO2 incorporées dans les importations et émissions de SO2 dans les biens et services** - Le SPF Santé publique peut fixer des normes d'émission plus strictes et encourager les technologies de production plus propres.
- ▶ **Émissions d'azote incorporées dans les importations et émissions d'ammoniac, d'oxydes d'azote, d'oxyde nitreux et d'azote réactif** - Le SPF Environnement peut mettre en œuvre des politiques visant à réduire les émissions d'azote.
- ▶ **Exportation de déchets plastiques et quantité de déchets plastiques exportés** - Le SPF Environnement et le SPF Economie peuvent promouvoir les initiatives d'économie circulaire, améliorer les pratiques de gestion des déchets et réglementer plus strictement les exportations de déchets plastiques.
- ▶ **Émissions de CO2 incorporées dans les importations et émissions dans les biens et services** - Le SPF Environnement peut mettre en œuvre des mesures de réduction de l'empreinte carbone, soutenir l'adoption des énergies renouvelables et intégrer des objectifs de réduction du CO2 dans les politiques commerciales.
- ▶ **Menaces sur la biodiversité marine incorporées dans les importations** - Le SPF Environnement et Santé publique peut appliquer des réglementations plus strictes sur la protection de la biodiversité marine, promouvoir des pratiques de pêche durables et limiter l'importation de biens menaçant les espèces marines.
- ▶ **Menaces sur la biodiversité terrestre et d'eau douce incarnées par les importations** - Le SPF Environnement peut renforcer les réglementations visant à protéger la biodiversité, soutenir les initiatives de conservation et encourager l'importation de biens provenant d'une source durable.

## ÉCONOMIE ET FINANCES

La Belgique est confrontée à d'importants spillovers liés aux finances publiques qui nécessitent des politiques et des actions ciblées de la part des services publics fédéraux et des domaines politiques.

- ▶ **Montant de l'aide publique au développement en pourcentage du revenu national brut** - Le SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement peut s'efforcer d'augmenter l'APD de la Belgique, en l'alignant sur l'objectif des Nations unies de 0,7 % du RNB.
- ▶ **Paradis fiscal** - Le SPF Finances peut mettre en œuvre des réglementations plus strictes pour empêcher l'évasion fiscale et la planification fiscale agressive.
- ▶ **Le potentiel d'une juridiction à piller la base fiscale d'autres pays** - Le SPF Finances peut préconiser et adopter des normes mondiales qui limitent les pratiques fiscales dommageables.
- ▶ **Note sur le secret financier** - Le SPF Finances peut améliorer la transparence des transactions financières en appliquant des exigences plus strictes en matière de déclaration et en partageant des informations financières avec les autorités fiscales internationales.
- ▶ **Transfert de bénéfices par les multinationales** - Le SPF Finances peut s'efforcer d'empêcher le transfert de bénéfices par les multinationales en adoptant une réglementation stricte en matière de prix de transfert et en participant aux réformes fiscales internationales.

Selon le spillover index, la Belgique a progressé dans la réduction des accidents du travail mortels liés à l'importation et à l'exportation d'armes conventionnelles majeures.

Le Global Commons Stewardship Index (GCSI) fournit davantage d'informations sur les impacts nationaux et les spillovers des pays sur les biens communs mondiaux. Il classe la Belgique dans la catégorie "impact extrême" pour ses impacts négatifs globaux sur les biens communs mondiaux, avec des défis particuliers dans les domaines suivants :



- ▶ Perte de biodiversité terrestre - liée à l'utilisation des sols, déforestation
- ▶ Cycles des nutriments - azote, phosphore ;
- ▶ Cycles de l'eau - consommation d'eau, stress hydrique

#### TRAVAUX PERTINENTS DE STATBEL ET DU BUREAU FÉDÉRAL DU PLAN

STATBEL a répertorié les données pertinentes relatives aux spillovers, telles que les gaz à effet de serre, la production d'électricité, le nombre de voitures (électriques), la consommation de viande, les pesticides, les marées noires, la pêche en mer, les nitrates dans les rivières et les sols, la corruption et l'aide internationale. Il est donc possible de créer un ensemble d'indicateurs complets spécifiques à la Belgique pour suivre les principaux spillovers, sur la base des éléments suivants

- ▶ catégoriser les indicateurs pertinents en fonction des dimensions économique, environnementale et sociale des spillovers.
- ▶ élaborer des indices composites pour chaque dimension grâce à des techniques de normalisation et d'agrégation
- ▶ multiplier les indicateurs existants par des facteurs reflétant leurs impacts plus larges, par exemple l'analyse du cycle de vie (ACV), l'analyse des entrées-sorties, l'élitication d'experts.
- ▶ Créer un cadre de suivi qui intègre en permanence de nouvelles données provenant de STATBEL et d'autres sources, et qui alimente les cycles politiques.

Le Bureau fédéral du Plan présente les émissions de CO2 liées à la production (comptes régionaux de l'air) et l'empreinte carbone (modèle input-output) des trois régions belges. La Belgique peut utiliser les enseignements de cette étude pour approfondir la "perspective de la consommation" en adoptant plusieurs actions stratégiques pour mieux mesurer et gérer les spillovers potentiels.

#### MÉCANISME DE COHÉRENCE DES POLITIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT (DURABLE) AU SEIN DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Comme nous l'avons expliqué, les spillovers sont intrinsèquement liées au principe de cohérence des politiques pour le développement durable (ODD 17.14). L'intégration de ce principe dans les stratégies de développement durable devrait garantir que les éventuels spillovers négatifs sur les pays tiers (en développement) sont pris en compte dans la mise en œuvre de ces stratégies.

Sur le papier, la cohérence des politiques pour le développement durable (CPDD) est complémentaire au principe de la cohérence des politiques pour le développement (CPD), inscrit de longue date dans la loi, et l'englobe. Dans les plans fédéraux de développement durable (PFDD) ultérieurs, l'importance de la cohérence des politiques pour le développement (CPD) et le développement durable (CPDD) a été soulignée, et des actions et des mécanismes concrets ont été décrits pour garantir cette cohérence, tant sur le plan politique qu'administratif.

Le troisième PFDD a annoncé la création d'un nouveau groupe de travail (GT) sur la cohérence des politiques au sein de la CIDD, dans le but de coordonner également le suivi du principe de la CPD, en tant qu'élément central du principe de la CPDD. Sous la responsabilité de la Direction générale de la coopération au développement (DGD), ce groupe de travail devrait assurer la liaison avec les différents points focaux départementaux ainsi qu'avec le Conseil consultatif pour la cohérence des politiques pour le développement afin d'améliorer l'application coordonnée des principes de cohérence mentionnés. Toutefois, ce groupe de travail n'est pas encore officiellement en place.

Nous concluons que ces mécanismes sont sous-utilisés et ne bénéficient pas d'un soutien politique solide, ce qui rend difficile l'application et l'évaluation de la cohérence politique dans la mise en œuvre de la PFDD. Les différents organes créés pour veiller au respect de ce principe n'ont ni la capacité ni les compétences nécessaires pour faire appliquer la PC(S)D afin de lutter contre les spillovers. Un certain nombre de raisons évidentes expliquent cette situation :



- ▶ La CPD est toujours considérée comme fonctionnellement séparée de la CPDD, même si la PFDD reconnaît qu'elles sont toutes deux intrinsèquement liées. De ce fait, les contributions et les efforts du CCPD (Conseil consultatif pour la cohérence des politiques de développement) et de la DGD sur ce front ne sont pas pleinement compris ou pris en compte dans les processus politiques.
- ▶ Il y a un manque de données systémiques et de collecte d'informations ou de méthodologies de suivi globales capables de fournir une vue d'ensemble des spillovers (potentiels) dans le contexte de la CPD. Par exemple, l'outil d'évaluation de l'impact de la réglementation (AIR) n'est pas appliqué de manière cohérente, en particulier à la lumière de la CPD, car les informations et les ressources nécessaires font défaut.
- ▶ Le positionnement politique de la CPDD et des spillovers ne permet pas une application cohérente. Elle reste trop souvent uniquement la préoccupation de la direction générale de la coopération au développement (DGD), alors qu'elle ne peut être traitée efficacement que par l'ensemble des SPF dans leurs domaines politiques respectifs. En outre, l'expertise thématique en matière de CPDD est dispersée dans l'ensemble de l'organisation, et les mécanismes formels de suivi et de coordination avec les autres entités politiques concernées font défaut.
- ▶ Enabel, l'agence belge de développement, joue un rôle crucial dans la mise en œuvre des politiques de développement durable. Bien qu'elle se concentre sur les pays partenaires, l'alignement de ses efforts sur les politiques nationales peut contribuer à remédier aux spillovers.

### COLLECTE ET SUIVI DES DONNÉES STRUCTURELLES

L'attention et la sensibilisation internationales croissantes à l'égard des spillovers et la nécessité d'obtenir une meilleure vision et compréhension de celles-ci dans le contexte de la réalisation cohérente des ODD ont donné lieu à des efforts tant au niveau européen que national. Ces efforts comprennent l'expérimentation de différentes approches et mesures pour différents types de spillovers. Cependant, une approche standardisée fait toujours défaut.

La principale évolution sur ce front est le passage d'une approche basée sur la production à une approche basée sur la consommation. L'expression "basée sur la production" signifie, par exemple, l'observation directe des émissions de CO<sub>2</sub> au moment où elles sont générées, tandis que l'expression "basée sur la consommation" fait référence, par exemple, aux émissions de CO<sub>2</sub> qui sont générées tout au long de la chaîne d'approvisionnement et sont donc "intégrées" dans les produits et services consommés. Ces émissions de CO<sub>2</sub> sont générées avant que les produits ne soient consommés, dans différents lieux et dispersées dans des chaînes d'approvisionnement qui peuvent impliquer de nombreux pays. Cette approche est également adoptée dans le SDSN Spillover Index.

Trois initiatives sont présentées dans le tableau ci-dessous :

<p><a href="#">Travaux d'Eurostat sur les indicateurs de spillovers et les indices d'empreinte</a></p>	<p>Affinement de l'approche basée sur la consommation dans différentes mesures d'empreinte basées sur des modèles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Empreinte matérielle</b> quantifiant la demande mondiale d'extraction de matières (biomasse, minerais métalliques, minéraux non métalliques et matériaux/transporteurs d'énergie fossile) déclenchée par la consommation et l'investissement des ménages, des gouvernements et des entreprises de l'UE. Elle est calculée en convertissant le poids des produits transformés échangés au niveau international en extractions de matières premières correspondantes qu'ils auraient nécessitées - ce que l'on appelle les Raw Material Equivalents (RME).</li> <li>▶ <b>Empreinte carbone</b> basée sur les comptes d'émissions atmosphériques, qui estiment le volume des émissions "évitées" sur le territoire de l'UE grâce aux importations, c'est-à-dire les émissions hypothétiques qui auraient eu lieu si les biens importés avaient été produits dans l'UE, considérées comme une approximation des émissions se produisant dans le reste du monde.</li> </ul>
--	--



	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Empreinte de la pollution atmosphérique</b> basée sur les émissions "réelles" de dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) et d'oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>) provenant des données MRIO, estimant la pollution atmosphérique intégrée dans la production des importations de l'UE.</li> </ul>
<p><a href="#">Une analyse des spillovers internationaux de l'Allemagne</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Une <b>désagrégation géographique et sectorielle des émissions de GES</b> provenant de la consommation allemande (importations), basée sur les <b>tableaux Multi Regional Input Output (MRIO)</b>, permettant d'identifier les impacts indirects des échanges internationaux à travers environ 120 secteurs économiques différents et les pays où les effets de débordement se produisent.</li> <li>▶ L'Allemagne intègre l'indicateur basé sur la consommation "<i>Impact environnemental mondial de la consommation privée des ménages</i>" dans son ensemble d'indicateurs nationaux des ODD, en suivant l'empreinte de la consommation des ménages allemands en termes 1) d'utilisation de matières premières, 2) de consommation d'énergie et 3) d'émissions de CO<sub>2</sub>. L'objectif est d'élargir cet indicateur à la déforestation importée ou au travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement.</li> </ul>
<p>Études néerlandaises sur :</p> <p><a href="#">Impact international de la transition circulaire néerlandaise</a></p> <p><a href="#">Implications externes de la transition circulaire néerlandaise</a></p>	<p>Application d'une approche de l'empreinte fondée sur la consommation pour mieux comprendre les liens étroits de l'économie néerlandaise avec le commerce mondial des matières premières et des ressources, ainsi que des produits mis au rebut et des déchets.</p> <p>Elle calcule l'<b>empreinte de la consommation néerlandaise en matière d'émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation des sols</b>, et cartographie les <b>exportations néerlandaises de déchets</b> (plastiques, minéraux du secteur de la construction et déchets de l'industrie alimentaire) et de <b>produits mis au rebut</b> (textiles et équipements électroniques).</p> <p>On y apprend par exemple qu'environ 10 % de tous les équipements électriques et électroniques néerlandais mis au rebut en 2018 ont été exportés pour être réutilisés, principalement vers les États membres de l'UE de l'Est et l'Afrique de l'Ouest. Environ 35 % des textiles post-consommation ont été exportés, et se sont retrouvés en grande partie dans des pays africains où ils sont réutilisés ou mis au rebut</p> <p>Le rapport souligne en outre les implications positives et négatives potentielles de la demande croissante de matières premières critiques et stratégiques (cobalt, lithium, ainsi que bioressources) en provenance des pays à faible revenu et du commerce/exportation de biens réutilisables et de déchets. D'un point de vue économique, la transition circulaire peut entraîner des pertes d'emplois dans les industries minières et manufacturières actuelles, mais aussi une demande croissante de réparation/remanufacturation, de collecte, de tri et de recyclage des déchets et de ressources renouvelables. Cependant, cela est également associé à des conditions de travail dangereuses, car la manipulation des déchets électroniques et des textiles mis au rebut implique souvent des substances dangereuses et toxiques qui peuvent être libérées dans l'air, l'eau et le sol si elles ne sont pas démantelées et recyclées correctement (en Afrique de l'Ouest, seulement 0,4 % des déchets électroniques générés au niveau national en 2018 ont été gérés de manière écologiquement rationnelle).</p> <p>Les rapports mettent l'accent sur la traçabilité et le devoir de vigilance afin d'encourager des pratiques plus durables dans les chaînes d'approvisionnement.</p>



## 4. Recommandations

### 4.1 Recommandations de la gap analysis pour les domaines politiques

Malgré tous les efforts déjà déployés et les objectifs déjà atteints, des efforts supplémentaires sont encore nécessaires pour atteindre un certain nombre d'objectifs importants. Nous donnons ci-dessous un aperçu des objectifs qui requièrent une attention particulière et qui sont considérés comme prioritaires, par domaine politique.

Cette sélection a été faite sur la base des objectifs qui :

- vont dans la mauvaise direction, ou
- évoluent dans la bonne direction mais pas assez rapidement pour atteindre l'objectif en 2030 (sur la base d'une tendance linéaire), ou
- pourraient avoir un impact social majeur s'ils se détériorent ou ne sont pas atteints.

Sur cette base, des études complémentaires sont nécessaires pour assurer un suivi au sein des SPF et des domaines politiques afin d'identifier les raisons de la non-atteinte de l'objectif et les mesures politiques nécessaires pour renverser la vapeur ou accélérer la tendance et atteindre les objectifs. Pour une vue d'ensemble de tous les objectifs par domaine politique, nous vous renvoyons à la vue d'ensemble en Excel.

#### Affaires étrangères, affaires européennes et commerce extérieur & Solidarité internationale

- L'ODD 17.2 prévoit que 0,7 % du RNB soit consacré à l'APD d'ici à 2030 et que 50 % de l'aide au développement aille aux pays les moins avancés. Ces objectifs ne sont pas atteints avant 2022 et ne montrent pas non plus d'évolution structurelle favorable. Le domaine politique des affaires étrangères et de la solidarité internationale doit donc redoubler d'efforts dans ce domaine.
- ODD 17.11 : « Accroître sensiblement les exportations des pays en développement, en vue de doubler la part des PMA dans les exportations mondiales. » Cette part reste comprise entre 2 % et 2,5 % pour la Belgique depuis 2014, et nécessite donc également des efforts et des actions supplémentaires pour évoluer favorablement d'ici 2030.
- ODD 17.14 « Renforcer la cohérence des politiques de développement durable »: les mécanismes et les structures sont en place, mais ils nécessiteront également une mise en œuvre fonctionnelle plus forte.

#### Affaires intérieures - Justice

- ODD 16.1. « Réduire sensiblement toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés à l'échelle mondiale » et en particulier l'objectif "Le sentiment de sécurité doit augmenter", cet objectif va dans la mauvaise direction.
- ODD 16.5. « Éliminer durablement la corruption et les pots-de-vin sous toutes leurs formes » et en particulier "Mettre fin à la corruption et aux pots-de-vin (d'après le rapport 2020 sur le développement durable en Europe, cela correspond à une valeur de 88,6 sur l'indice de perception de la corruption)", cet objectif va dans la mauvaise direction, il faut être vigilant.
- ODD 16.10. « Garantir l'accès du public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux » et en particulier "La liberté de la presse atteint un minimum de 90 sur l'indice de liberté de la presse" a fortement diminué ces dernières années, une vigilance accrue est nécessaire.



## Énergie - Économie

- « Garantir l'accès universel à des services énergétiques abordables, fiables et modernes d'ici à 2030 » nécessite un effort supplémentaire. Étant donné que la sortie du nucléaire risque d'accroître cette dépendance énergétique, il est important de redoubler d'efforts pour trouver des sources d'approvisionnement alternatives, que ce soit en Belgique ou ailleurs. Veiller à ce que la pauvreté énergétique n'augmente pas.
- ODD 7.3. « Doubler le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique d'ici à 2030 » et, en particulier, "la productivité énergétique devrait atteindre 11,1 euros par kilogramme d'équivalent pétrole d'ici à 2030 en Belgique" évoluent très lentement et sont bien loin de l'objectif.

## Travail - Économie

- L'objectif 8.1 « Soutenir la croissance économique par habitant en fonction des conditions nationales » est désormais atteint mais nécessite une attention continue pour maintenir la prospérité.
- L'objectif 8.5. « D'ici à 2030, assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les jeunes et les personnes handicapées, de trouver un travail décent et productif et de percevoir une rémunération égale pour un travail de valeur égale » et, en particulier, l'objectif "viser un taux d'emploi de 80 %" va dans la bonne direction mais n'est pas suffisant pour atteindre l'objectif.

## Finances, fiscalité et lutte contre la fraude - Économie

- L'objectif 16.6. « Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux » et, en particulier, l'objectif "Déficit budgétaire maximal de 3 % du produit intérieur brut (PIB)" requiert une attention supplémentaire pour soutenir la prospérité.

## Égalité des sexes, égalité des chances, diversité - Personnes handicapées - Affaires sociales

- L'objectif 5.2. « Éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles dans les sphères publiques et privées, y compris la traite des femmes et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation » est juridiquement atteint mais nécessite une attention continue.
- L'objectif 5.5. « Assurer la participation pleine et effective des femmes et leur donner des chances égales d'accéder aux postes de responsabilité à tous les niveaux de la prise de décision dans la vie politique, économique et publique » doit faire l'objet d'une attention soutenue.
- L'objectif de développement durable 5.b. « Accroître l'utilisation des technologies innovantes, en particulier des technologies de l'information et de la communication, pour renforcer l'autonomie des femmes » et, en particulier, les cibles « Il y a un équilibre entre les hommes et les femmes parmi les spécialistes des TIC » et « D'ici à 2030, 80 % des personnes âgées de 16 à 74 ans possèdent des compétences numériques de base » requièrent une attention particulière.
- L'objectif 4.6. « D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et un grand nombre d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter » évolue dans la mauvaise direction et nécessite une attention particulière ; il s'agit d'une compétence régionale.
- L'objectif de développement durable 16.7 « Assurer à tous les niveaux une prise de décision adaptée, inclusive, participative et représentative », et en particulier « 3 % des personnes employées dans des fonctions fédérales sont handicapées », évolue dans la mauvaise direction et nécessite une attention supplémentaire.

## Inclusion sociale et réduction de la pauvreté - Affaires sociales

- L'objectif 1.2. « D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges vivant dans la pauvreté sous tous ses aspects, selon les définitions nationales » a une tendance à la baisse mais nécessite une attention supplémentaire pour être atteint d'ici à 2030.



- L'objectif 10.3. « Assurer l'égalité des chances et éliminer les inégalités, notamment en abrogeant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant une législation, des politiques et des actions appropriées à cet égard » et, en particulier, "Le taux d'aggravation du risque de pauvreté devrait diminuer". nécessite une attention particulière.

### **Climat, environnement, Green Deal et développement durable - Mer du Nord**

- L'ensemble de l'ODD 13 « Agir d'urgence pour lutter contre le changement climatique et ses effets » requiert une attention particulière et peut être considéré comme une priorité absolue.
- L'objectif 2.4. « D'ici à 2030, assurer des systèmes de production alimentaire durables et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes susceptibles d'accroître la productivité et la production, d'aider à préserver les écosystèmes, de renforcer la capacité d'adaptation pour lutter contre le changement climatique, les phénomènes météorologiques extrêmes, la sécheresse, les inondations et d'autres catastrophes, et d'améliorer progressivement la qualité des terres et des sols » requiert une attention supplémentaire, mais relève principalement de la compétence régionale.
- L'objectif 2.5. « D'ici à 2020, conserver la diversité génétique des semences, des plantes cultivées, des animaux élevés et domestiqués et des espèces sauvages qui leur sont apparentées, notamment grâce à des banques de semences et de plantes correctement gérées et diversifiées aux niveaux national, régional et international ; et promouvoir l'accès au partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées, comme convenu au niveau international » requiert une attention supplémentaire, mais relève principalement de la compétence régionale.
- L'objectif 6.3. « D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en arrêtant les rejets de produits chimiques et de matières dangereuses et en réduisant au minimum leurs émissions, tout en réduisant de moitié la part des eaux usées non traitées et en augmentant considérablement le recyclage et la réutilisation sans danger à l'échelle mondiale, et en particulier « Bonne qualité de l'eau pour tous les types d'eau : eaux souterraines et cours d'eau » requiert une attention supplémentaire, mais relève principalement de la compétence régionale.
- L'objectif 11.6. « Réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant d'ici à 2030, notamment en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion des déchets municipaux et autres » requiert une attention supplémentaire continue, mais relève principalement de la compétence régionale.
- L'objectif 14 « Conserver et exploiter durablement les océans, les mers et les ressources maritimes » pourrait bénéficier globalement d'une meilleure collecte de données.
- L'objectif 15.2. « D'ici à 2020, promouvoir la mise en œuvre d'une gestion durable de tous les types de forêts, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître le boisement et le reboisement à l'échelle mondiale de manière durable » va dans la mauvaise direction et nécessite une attention supplémentaire.

### **Mobilité**

- L'objectif 9.1. « Développer des infrastructures de qualité, fiables, durables et résilientes, y compris des infrastructures régionales et transfrontalières, pour soutenir le développement économique et le bien-être humain, en mettant l'accent sur un accès abordable et équitable pour tous » et en particulier « La part modale des modes de transport individuels devrait atteindre 50 % d'ici à 2050, en 2030 67,6 % (ou 32,6 % par bus ou train) » et "La part modale du transport routier devrait être de 50 % en 2050, 63,7 % en 2030 (37,3 % par rail ou voie navigable)" vont dans la mauvaise direction et requièrent une attention supplémentaire.



## Santé publique

- L'objectif 2.2. « Éliminer toutes les formes d'alimentation malsaine d'ici à 2030, notamment en atteignant d'ici à 2025 les objectifs convenus au niveau international en matière de retard de croissance et d'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans ; et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes et allaitantes et des personnes âgées » nécessite des efforts supplémentaires pour prévenir l'obésité et l'anémie chez les femmes en âge de procréer : ces deux problèmes s'aggravent au lieu de s'améliorer. En ce qui concerne l'anémie chez les femmes en âge de procréer, les chiffres doivent également être mis à jour. En ce qui concerne la malnutrition chez les personnes âgées, les chiffres devraient être systématiquement mis à jour.
- L'objectif 3.3. « Mettre fin aux épidémies telles que le sida, la tuberculose, le paludisme et les maladies tropicales négligées, et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et d'autres maladies transmissibles d'ici à 2030 » nécessite des efforts supplémentaires pour atteindre les objectifs.
- L'objectif 3.4. « Réduire d'un tiers, d'ici à 2030, la mortalité prématurée liée aux maladies non transmissibles par la prévention et le traitement, et promouvoir la santé mentale et le bien-être » et, en particulier, atteindre l'objectif "D'ici à 2030, le nombre de décès prématurés dus à des maladies chroniques ne devrait pas dépasser 68,6 pour 100 000 personnes âgées de moins de 65 ans" nécessite des efforts soutenus. Cet objectif va dans la bonne direction et peut être atteint d'ici à 2030 ; il est essentiel de miser sur la prévention.
- L'objectif 3.5. « Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances addictives, y compris la consommation de drogues et l'usage nocif de l'alcool » nécessite des efforts supplémentaires. Il faut s'efforcer de changer les normes et de sensibiliser la population.
- L'objectif 3.7. « Assurer l'accès universel aux services de santé sexuelle et reproductive d'ici à 2030, y compris aux services de planification familiale, d'information et d'éducation, et intégrer la santé reproductive dans les stratégies et programmes nationaux » nécessite des efforts supplémentaires, notamment en ce qui concerne la collecte de données.

## 4.2 Recommandations de l'analyse des spillovers

Nous distinguons deux blocs de recommandations pour renforcer le suivi et la gestion des spillovers. La première concerne le **développement de nouveaux indicateurs institutionnels** qui prennent en compte les nouveaux défis, tels que les indicateurs basés sur la consommation. Le second bloc est constitué de recommandations liées à l'adoption de **mécanismes robustes de suivi et de cohérence politique**.

### DÉVELOPPER DES INDICATEURS COMPLETS POUR MESURER LES SPILLOVERS

- ▶ Action : Créer une série d'indicateurs globaux spécifiques à la Belgique afin de suivre les principaux spillovers. Ces indicateurs devraient couvrir les dimensions économiques, environnementales et sociales, y compris le capital naturel et l'utilisation des ressources.
- ▶ Avantage : fournit une image détaillée et précise de la manière dont les actions de la Belgique affectent la durabilité mondiale et comble les lacunes dans la comptabilisation du capital naturel.

#### A. Intégrer les spillovers négatifs pour tous les indicateurs environnementaux en utilisant des indicateurs basés sur la consommation, en plus de ceux basés sur la production, pour les émissions de GES.

Nous recommandons au gouvernement fédéral d'adopter une approche basée sur la consommation (en plus de celle basée sur la production) afin de développer des indicateurs, d'effectuer des analyses et de mieux comprendre ses spillovers. Des indices d'empreinte basés sur la consommation ou la chaîne d'approvisionnement (modélisés), tant du point de vue de l'importation que de l'exportation, spécifiés par secteur ou groupe de produits, pourraient également fournir des informations pertinentes au gouvernement fédéral belge. Les exemples internationaux mentionnés peuvent servir de modèles à cet égard.



La Belgique pourrait adopter une approche holistique en regroupant les transformations des ODD du SDN (telles que la transition énergétique, l'économie circulaire) et en identifiant systématiquement les spillovers potentielles dans divers domaines. Cette approche implique d'intégrer de manière proactive les considérations relatives aux spillovers dans les politiques et les initiatives de développement afin d'atténuer les impacts négatifs sur les pays tiers.

Nous recommandons également d'étudier la pratique néerlandaise consistant à analyser en profondeur les effets internationaux des changements dans les chaînes d'approvisionnement en matières premières (stratégiques) et en ressources, ainsi que les flux de biens réutilisables et de déchets (transition vers les ressources et la transition circulaire).

Idéalement, tous ces efforts ne se limitent pas à chaque pays individuellement, mais incluent une coordination au niveau international, par exemple par l'intermédiaire d'Eurostat ou d'autres réseaux internationaux d'agences de planification.

En outre, nous recommandons d'impliquer la DGD et Enabel dans ces efforts, car ce sont les entités qui ont le plus d'expérience et de connaissances directes sur les effets des politiques belges (et de l'UE) sur les pays partenaires. Les efforts récents d'Enabel pour moderniser et affiner ses pratiques et méthodes d'évaluation, en se concentrant sur les effets intentionnels et non intentionnels de leurs actions, pourraient fournir des informations très pertinentes pour le suivi et l'évaluation du PFDD.

**B. Veiller à ce que la désagrégation soit possible, car elle est essentielle pour informer sur les options politiques réalisables et pour répondre aux préoccupations sociétales en matière d'inégalité multidimensionnelle.**

En développant des indicateurs d'écart qui mettent en évidence les différences entre les différents groupes démographiques (tels que l'âge, le sexe, le statut socio-économique et la localisation urbaine/rurale) ainsi que les secteurs et les facteurs de production (tels que le travail et le capital), les décideurs politiques peuvent mieux comprendre où se situent les inégalités et adapter les interventions en conséquence.

**C. Augmenter la fréquence de publication et la comparabilité internationale des indicateurs.**

Par le biais de certaines approches stratégiques :

- ▶ S'engager de manière proactive dans les forums politiques de l'UE
- ▶ Plaider en faveur de la cohérence et de la compatibilité
- ▶ Faire preuve de leadership et de bonnes pratiques
- ▶ Former des alliances et des coalitions
- ▶ Promouvoir la transparence et la responsabilité

**RENFORCER LA COHÉRENCE DES POLITIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT (DURABLE)**

- ▶ Mesures à prendre : Mettre en place un système centralisé au sein du gouvernement fédéral pour coordonner et rationaliser le suivi des spillovers.
- ▶ Avantage : améliorer la cohérence et l'efficacité de la collecte et de l'analyse des données, et remédier aux insuffisances des systèmes actuels de données et de comptabilité de la nature.

**A. Continuer à collaborer avec la communauté nationale et internationale pour garantir la cohérence des indicateurs, par le biais des processus des objectifs de développement durable des Nations unies consacrés à l'amélioration des données et d'autres processus pertinents.**

Renforcer l'application du principe de cohérence des politiques pour le développement (durable), en mettant davantage l'accent sur la cohérence internationale que sur la cohérence interne. Cela implique la mise en place du groupe de travail de la CIDD sur la CPDD, avec un rôle clair pour la DGD de faire la liaison avec les antennes concernées de chaque service public fédéral (SPF) pour coordonner la façon dont cela est pris en compte dans



les processus politiques. La CPDD peut ainsi servir de levier à chaque domaine politique pour contribuer aux objectifs (internationaux) de développement durable, et en faire véritablement une responsabilité et un effort communs, au-delà du strict domaine de la coopération au développement.

Pour renforcer la cohérence des politiques en faveur du développement durable au sein du gouvernement fédéral, il est essentiel d'améliorer le processus d'évaluation de l'impact de la réglementation (AIR). La modernisation devrait intégrer davantage l'AIR dans les processus de formulation des politiques, en la positionnant comme un outil ex ante. Cette évolution nécessite des lignes directrices complètes pour chaque question de l'AIR, intégrant des données, des preuves et des exemples. En outre, des discussions obligatoires sur les conclusions de l'AIR au sein de groupes de travail interministériels garantirait une prise en compte globale au sein des organes gouvernementaux. En outre, il existe un besoin général de capacités supplémentaires (connaissances et ressources) au sein de la direction générale de la coopération au développement (DGD) et dans l'ensemble du gouvernement fédéral pour mettre en œuvre cette initiative de manière efficace.

Pour intégrer efficacement le principe de cohérence des politiques pour le développement durable (CPDD) et traiter les spillovers négatifs potentiels sur les pays tiers, il est essentiel de renforcer la coopération internationale, en particulier au niveau de l'UE. Le SPF Affaires étrangères devrait jouer un rôle central dans cet effort en s'engageant activement et en promouvant la collaboration avec ses homologues européens et internationaux. La Belgique devrait plaider en faveur d'un alignement plus fort des stratégies de développement durable sur les politiques de l'UE afin de s'assurer que les spillovers négatifs sont systématiquement pris en compte.

**B. Tester la réactivité politique et budgétaire des indicateurs afin de sélectionner des indicateurs susceptibles d'entraîner des changements politiques concrets et d'inciter les décideurs politiques à les adopter.**

Nous proposons une approche progressive pour tester la réactivité politique et budgétaire des indicateurs de mesure des spillovers :

- ▶ **Mettre en place des projets pilotes** afin de tester la réactivité des décideurs politiques pour différents indicateurs.
- ▶ **Réaliser des études d'impact** afin d'évaluer l'efficacité des indicateurs à influencer les changements politiques.
- ▶ **Impliquer les parties prenantes** dans le processus de sélection et d'affinement des indicateurs.
- ▶ **Lier les indicateurs aux mesures de performance** : utilisés pour évaluer les programmes et les initiatives du gouvernement.
- ▶ **Promouvoir la transparence** dans la manière dont les indicateurs sont choisis, suivis et rapportés

